

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Septembre 2018

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !



Sommaire

Projet Entendre et agir ensemble par Renée Dubeau et Véronique Salmon	P. 2, 3
Info-Loi par Renée Dubeau	P. 4
Présentation du nouvel employé de l'ADDS QM par Simon Pouliot	P. 5
Projet de modification au règlement sur l'aide aux personnes et aux familles par le Collectif	P. 6, 7
Révolution ou coquille vide ? par le Collectif	P. 8, 9
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P. 10, 11
Calendrier	P. 12



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



info@addsqm.org



8h30
à
17h

Lundi au vendredi



PROJET ENTENDRE ET AGIR ENSEMBLE

Par Renée Dubeau et Véronique Salmon



Durant la dernière année, nous avons débuté notre projet *Entendre et agir ensemble*, afin de réentendre ce que les personnes assistées sociales vivent, ce qui les préoccupe, ce qu'elles voudraient voir comme amélioration. Pour atteindre ces objectifs, nous avons commencé par les inviter à répondre à des questions écrites. Nous avons deux types de questionnaires : un pour les personnes à l'aide sociale et un second pour celles qui n'en reçoivent pas.

Nous avons été plusieurs, militants, militantes, personnes salariées et stagiaires, à nous promener dans différents organismes fréquentés par les personnes assistées sociales. Quatre-vingt-treize questionnaires ont été remplis : 60 par des personnes à l'aide sociale et 33 par des personnes qui ne le sont pas. 40,2 % des répondantes étaient des femmes, 59,8 % des hommes.

Voici des statistiques qui décrivent les personnes rejointes :

Parmi les personnes à l'aide sociale, 1,6% des répondants et répondantes étaient en attente d'une réponse pour être admis au programme d'aide sociale. 56,3% des personnes qui ne reçoivent pas d'aide sociale ont déjà fait une demande d'aide sociale.

Statut civil

69,9% : Célibataire

12,9% : Marié.e

9,7% : Divorcée

7,5% : Conjoint de fait

Famille

Pour l'ensemble des questionnaires (les deux), 46,2% des personnes ont des enfants, donc 53,8% n'en ont pas.

Parmi celles et ceux qui ont des enfants, 32,4% sont des familles monoparentales et 96,9% de ces dernières ne reçoivent pas de pension alimentaire.

Problèmes avec l'aide sociale

63,5% affirment avoir eu des problèmes avec l'aide sociale. 36,5% prétendent ne pas en avoir eu. Ce qui nous a étonné.e.s, car ils et elles répondaient aux questions dans des centres de distribution de repas.

16,7% des personnes ne recevant pas d'aide sociale, ont fait une demande d'aide sociale qui a été refusée.

Propositions de changement à l'aide sociale

Voici ce que les personnes ont répondu lorsqu'on leur a demandé ce qu'il fallait changer à l'aide sociale.

Augmenter les prestations

« Il faudrait augmenter les montants. » « Donner plus pour le loyer, quand j'ai payé mes comptes il ne me reste plus rien. » « Plus d'argent, indexation au coût de la vie, pas de catégorie. » « Augmenter les revenus (coût du loyer). Les montants sont désuets. » « Augmenter le montant, monter le salaire minimum. » « Le montant de la prestation devrait permettre de prendre au moins un appartement, car un montant de 598\$, il est impossible avec la pénurie de logements (abordable) d'avoir un appartement et bien se nourrir. » « Augmenter les prestations, on fait juste survivre, perte d'énergie, on n'est pas capable de s'en sortir. » « Accès aux loyers à prix modiques. Nécessaire d'utiliser les ressources pour arriver, montants des prestations insuffisants. »

Alléger les mesures de contrôle et administratives

« Si je travaille et que j'abandonne pour X raisons, toutes les difficultés pour ravoire le chèque, comment payer les factures et le logement? Je travaille une semaine, coupe le chèque, comment faire pour payer les comptes, c'est pas encourageant. » « L'agent n'est pas accessible. » « Donner plus d'informations aux gens. » « Alléger la bureaucratie, les formulaires, les montants désuets. » « Faciliter l'accès : alléger les formulaires, diminuer les exigences. » « Moins d'enquêtes intrusives. » « Arrêter de demander des documents. » « De plus longs délais pour fournir des papiers. » « Instaurer un système téléphonique plus efficace. »

Modifier certaines règles

« Ne plus couper les pensions alimentaires. » « Éliminer la clause de vie maritale. » « Avoir la chance de gagner de l'argent sans coupure. – On ne peut pas s'en sortir. » « Délai plus long pour la carte médicament lors d'un retour au travail. » « Avoir le droit de recevoir de l'aide de sa famille. » « Mettre fin aux catégories, un revenu universel.»

Lutter contre les préjugés

« Arrêter les préjugés, le monde ne savent pas c'est quoi être à l'aide sociale. » « Arrêter de diviser par les préjugés. » « Les prestataires sont considérés comme coupable, peu importe ce qu'ils font (fardeau de la preuve). » « Manque d'empathie, d'humanité. » « Arrêter de prendre les personnes assistées sociales pour des quêteurs. » « Arrêter de nous prendre pour des sacs d'ordures. J'ai un cœur et j'ai une tête. Arrêter de nous emprisonner. » « Avoir des élus qui viennent du bas de l'échelle sociale. »

Avoir une réelle aide

« Consolider les gens, les encourager. » « Un programme d'insertion socioprofessionnelle plus adapté. » « De l'aide pour la recherche d'emploi. » « Être plus compréhensif. » « Que les gens comprennent que les personnes ne sont pas là par choix, qu'ils les respectent. » « Avoir plus de HLM, aider à avoir plus d'argent quand ils ne vivent pas en HLM, les logements sont trop coûteux quand ils sont à l'aide sociale. » « Le système devrait être plus humain et laisser respirer les gens. » « Informer plus. » « Améliorer l'accès aux services. » Aider tout le monde (programme d'emploi, il n'aide pas toutes les tranches d'âges). » « Adapter les programmes de réinsertion en emploi (considérer les forces/compétences de chacun). »

Prochaines étapes

Nous allons continuer à faire remplir des questionnaires auprès des personnes que nous avons moins rejointes (personnes immigrantes, autochtones, etc).

Après avoir recueilli les données, nous allons cerner les différents enjeux relatifs à l'aide sociale. À cette étape du processus, la participation des personnes sera sollicitée à nouveau afin de valider les résultats dégagés. Les personnes ayant participé ou non à la première étape pourront collaborer au processus.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les militants et les militantes, de même que les personnes salariées de l'ADDS qui ont participé cette étape. Nous voulons plus spécialement remercier les deux stagiaires, Stéphane Baudelot et Sabrina St-Laurent pour leur immense contribution à cette première partie du projet *Entendre et agir ensemble*.

?

?



?

?

?

INFO-LOI



Par
Renée
Dubeau



JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Septembre

Nathalie Belley
Jean Cazes
Jean Drolet
Thierry Lord-Turgeon
Michael Marion
Christine Michaud



Linh Nguyen-Biron
André Noreau
Carole Pellerin
Gabriel Pichette
Monique Toutant
Hugues Tremblay

Cela fait maintenant 20 ans que Christian Loupret travaille au sein de l'ADDS QM, comme coordonnateur aux affaires juridiques. Il a maintenant atteint l'âge honorable qui conduit à la retraite. Eh oui, Christian est maintenant un retraité! Nous lui souhaitons une très belle retraite, des plus méritée ! Nous lui organisons le 12 octobre prochain une fête de départ à la retraite! Vous êtes tous et toutes les bienvenu.e.s! Le lieu et l'heure exacts de cette fête vous seront précisés dans l'ADDS en bref du mois d'octobre. Comme c'est maintenant Renée Dubeau qui occupera le poste de Christian, nous avons engagé Simon Pouliot comme coordonnateur au volet défense collective des droits.



PRÉSENTATION DU NOUVEL EMPLOYÉ DE L'ADDS QM

Par Simon Pouliot

Bonjour à tous et à toutes,

Je m'appelle Simon Pouliot et j'ai été choisi par le comité de sélection de l'ADDS QM pour remplir le poste qui se libère au sein de l'organisme. Je suis honoré de venir travailler avec vous tous et toutes. Pour moi, la lutte ne peut se faire que dans les groupes populaires qui restent ancrés dans les valeurs démocratiques et qui permettent aux personnes de s'impliquer directement dans leurs combats. L'ADDS QM remplit ce rôle parfaitement et représente pour moi un lieu de choix où m'épanouir et mener le combat.

J'ai milité plusieurs fois aux côtés des militant.e.s de l'ADDS QM, que ce soit dans des mobilisations contre le projet de loi 70, dans des luttes liées au logement ou encore dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. Maintes fois, nous avons affronté les forces dirigeantes ensemble, je serais heureux de le faire à nouveau en étant une partie prenante de l'ADDS QM.

Je commencerais avec vous dès cet automne, en pleine campagne électorale, le baptême du feu comme on dit. J'ai hâte de me pencher avec vous sur comment nous allons pouvoir tordre le bras du gouvernement entrant afin qu'il puisse améliorer la qualité de vie des personnes vivant des situations de pauvreté extrême.



PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR L'AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES

Le 11 juillet 2018, le ministre François Blais a publié dans la Gazette officielle du Québec, le projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles. Les organismes qui désirent réagir au projet n'ont que 45 jours pour le faire. Ce qui veut dire qu'elles ont jusqu'au 24 août. En pleine période des vacances ! C'est à se demander si ce n'est pas fait exprès À vous de juger !

Voici le résumé du *Collectif pour un Québec sans pauvreté* des principales modifications apportées au règlement sur l'aide aux personnes et aux familles.

Bonification de l'allocation pour les personnes admissibles au programme de Solidarité sociale de longue durée (depuis 66 mois au cours des 72 derniers) :

À compter du 1^{er} janvier 2019, une personne seule touchera une bonification de 72 \$ par mois, tandis qu'un couple sans enfant touchera une bonification de 42 \$ par mois.

À compter du 1^{er} janvier 2020, une personne seule touchera une bonification de 70 \$ par mois, tandis qu'un couple sans enfant touchera une bonification de 30 \$ par mois.

Bonification de l'allocation des personnes admissibles au programme de solidarité sociale :

À compter du 1^{er} janvier 2019, une personne seule et les couples sans enfant toucheront une bonification de 10 \$ par mois.

À compter du 1^{er} janvier 2020, une personne seule et les couples sans enfant toucheront une bonification de 10 \$ par mois.

Bonification de l'allocation pour les personnes admissibles au programme d'Aide sociale :

À compter du 1^{er} janvier 2019, une personne seule et les couples sans enfant toucheront une bonification de 10 \$ par mois.

À compter du 1^{er} janvier 2020, une personne seule et les couples sans enfant toucheront une bonification de 10 \$ par mois.

Modifications en vrac présentes dans le règlement (toutes ces mesures entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2019) :

Augmentation de 6 \$ par semaine de l'allocation d'aide à l'emploi accordée à une personne d'un programme d'aide financière de dernier recours (elle passe de 45 \$ à 51 \$ par semaine).

Augmentation de seuil d'exclusion minimal de la contribution parentale :
-si les parents cohabitent, le seuil passe de 17 606 \$ à 32 233 \$;
-si les parents ne cohabitent pas, le seuil passe de 12 349 \$ à 26 310 \$.

Exclusion de 100 \$ par mois pour les dons en argent reçus par les personnes et les familles inscrites à un programme d'aide financière de dernier recours.

Augmentation de l'aide financière pour les personnes hébergées dans un CHSLD ou tenues de loger ou séjournant dans un centre de désintoxication, qui passera à 241 \$ par mois.

Les montants des revenus de travail permis pour une personne seule au programme de solidarité sociale passeront de 100 \$ à 200 \$ par mois et de 100 \$ à 300 \$ pour un couple.



Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles

Révolution ou coquille vide ?

Par le Collectif pour un Québec sans pauvreté

Pour l'essentiel, le projet de règlement introduit des dispositions annoncées dans le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale* qui ont pour effet d'augmenter les revenus des personnes bénéficiant des programmes d'aide de dernier recours. [L'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDS QM)] salue toute mesure qui permet d'augmenter le revenu de ces personnes.

Toutefois, les modifications réglementaires n'amélioreront que modestement les revenus des personnes admissibles. Par exemple, l'augmentation de 10 \$ par mois des prestations des personnes à l'aide sociale et à la solidarité sociale (pour les années 2019 et 2020), la hausse de 100 \$ des exclusions de revenus de travail pour les personnes à la solidarité sociale ou la création d'une exclusion de 100 \$ pour les dons en argent ; toutes ces mesures sont nécessaires, mais nettement insuffisantes pour assurer une sortie de la pauvreté pour ces personnes.

Ces nouvelles dispositions ne leur permettront pas d'atteindre le seuil de faible revenu de la Mesure du panier de consommation (MPC) garantissant la couverture de leurs besoins de base. À titre d'exemple, les personnes admissibles au programme d'Aide sociale devront se contenter d'une augmentation de 10 \$ par mois, l'équivalent de 33 cents par jour. À 9 809 \$ par année (en 2020), leur revenu demeurera à 54,5 % du seuil de la MPC.

Pour les prestataires de longue durée (depuis 66 mois au cours des 72 mois précédents) du programme de Solidarité sociale, la situation est différente. Les augmentations de 72 \$ et de 70 \$ annoncées pour 2019 et 2020 devraient mener à une amélioration de leurs conditions de vie et [l'ADDS QM] y voit une bonne chose.

Mais force est de constater que, selon le projet de règlement, même ces personnes n'atteindront pas le seuil de la MPC en 2020.

Après avoir constaté l'empressement du ministre à faire adopter le projet de loi, [l'ADDS QM] s'attendait à ce qu'il saisisse l'occasion du dépôt du projet de règlement pour donner corps au programme de Revenu de base.

Les attentes ont cependant été déçues. Pour le moment, on ne trouve aucune mention du programme de Revenu de base dans le projet de règlement. On y fait seulement allusion en confirmant les augmentations de 72 \$ en 2019 et de 70 \$ en 2020 pour les prestataires du programme de Solidarité sociale de longue durée.

Ainsi, on ne trouve nulle trace des intentions réglementaires déposées par le ministre lors du dépôt du projet de loi 173 (Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi), le 14 mars dernier. Rien sur l'exclusion complète des gains de travail du calcul de la prestation des personnes qui devraient toucher le « revenu de base » ; rien sur le niveau des prestations qui, à terme, devraient s'élever et être maintenues au niveau de MPC ; rien non plus sur l'individualisation du versement de l'aide financière ou sur l'assouplissement des règles relatives à la prise en compte des biens et des avoirs liquides comme l'exclusion unique de 500 000 \$.

Face à cette absence des mesures réglementaires, le programme de Revenu de base n'est rien d'autre qu'une coquille vide.





NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Marche régionale du FRAPRU

Le **1er juin**, **5 militant.e.s** ont participé à la marche régionale du FRAPRU. Lors du congrès du FRAPRU, nous avons participé à la marche pour le droit au logement d'une distance de 6 kilomètres, de l'Université Laval au parlement. C'était un avant-goût de la *Marche de Villes en villages pour le droit au logement* qui aura lieu du 2 au 29 septembre.

Manif unitaire et du communautaire contre le G7

Le **7 juin**, nous étions **5 militant.e.s** à manifester contre le G7 afin d'exprimer notre désaccord contre ces rencontres où 7 pays représentés par des riches décident du sort de la planète !

Manifestation unitaire

Le **9 juin**, nous étions **8 militant.e.s** à manifester contre le G7.

Journée bilan

Le **14 juin**, **9 militant.e.s** ont participé à la journée bilan de l'année. C'est toujours avec beaucoup de satisfaction du travail accompli que nous terminons la journée. Ce bilan apporte toujours quelques pistes de réflexion pour la prochaine année.

5 à 7 des stagiaires

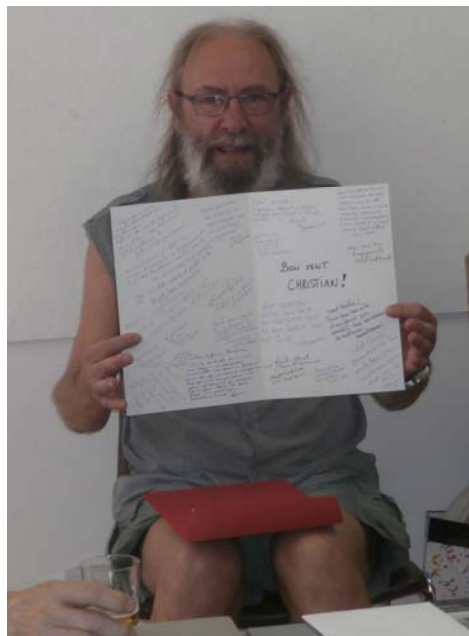
Cette journée s'est terminée par un **5 à 7** qui avait pour but de remercier les stagiaires, Sabrina St-Laurent et Stéphane Baudelot. **10 militant.e.s** étaient présent.e.s.

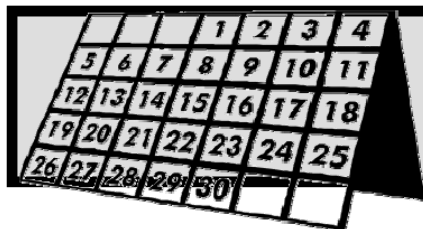
Assemblée générale annuelle

Le **21 juin**, **26 membres** ont participé à l'Assemblée générale annuelle de l'ADDS QM. Il y avait une belle ambiance en cette fin d'année.

5 à 7 pour le départ à la retraite de Christian Loupret

19 personnes ont participé au **5 à 7** en l'honneur de Christian Loupret, qui après 20 ans de travail à l'ADDS QM part à la retraite. Pour l'occasion, **une fête sera organisée le 12 octobre. Le lieu reste encore à confirmer. L'accueil se fera à partir de 17h30.** Bienvenu.e à tous et à toutes qui désirez saluer une dernière fois notre ami Christian !





CALENDRIER

Septembre 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1
3	4 CONGÉ FÉRIÉ	5	6	7	8
10	11 <u>9h30</u> Comité Organisateur	12	13 <u>9h30</u> Assemblée générale d'orientations	14	15
17	18	19	20 <u>10h30 à 14h</u> Pique-nique <i>Engagez-vous pour le communautaire</i> (coin St-Joseph et Dochester)	21	22
24	25	26	27	28	29 <u>13h</u> Manif de clôture de la marche du FRAPRU pour le droit au logement aux plaines d'Abraham (coin Grande-Allée et Avenue du Parc)

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*